

Burundi: les États-Unis lèvent des sanctions contre plusieurs personnalités du pays

RFI, 19/11/2021 Les sanctions remontaient à 2015, en pleine crise politique, à l'époque, gâchée par la candidature de feu l'ex-président Nkurunziza à un troisième mandat. Pour justifier leur décision de lever ces sanctions, les États-Unis invoquent une amélioration de la situation depuis un an et demi et l'élection du nouveau président Évariste Ndayishimiye.

Le décret américain qui annule ces sanctions explique que la situation de 2015 marquée par des violences contre les civils et une répression politique a été modifiée de manière significative par les événements de l'année 2020 ; une réduction de la violence ; et les formes engagées par Évariste Ndayishimiye. Onze personnes sont concernées par cette levée de sanctions financières et la fin de l'interdiction d'entrée sur le territoire américain. Situation à améliorer pour les partis d'opposition, les journalistes, les ONG. Les sanctions étaient prises en 2015 quand la candidature de l'ex-président burundais Pierre Nkurunziza à un troisième mandat avait entraîné une crise accompagnée de violences qui ont fait plusieurs centaines de morts et poussé des centaines de milliers de personnes à l'exil. L'Union européenne avait aussi pris des mesures et elle serait également proche d'une levée de sanctions estimant que le nouveau chef de l'État fait des gestes qu'elle veut l'encourager à poursuivre. Toutefois, dans son dernier rapport en septembre, la Commission d'enquête des Nations unies sur le Burundi souligne certes des avancées, mais affirme que la situation ne s'est pas améliorée pour les partis d'opposition, les journalistes, ni les ONG.